



Anael finance WS

Récupération partielle de la TVA

Documentation

© Copyright 2012 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael finance WS V4R5

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : octobre 10, 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Prorata de TVA	7
Généralités.....	7
Paramétrage	8
Société.....	8
Code et Taux de TVA.....	8
Codes déduction partielle de TVA.....	9
Lignes de guide	10
Les journaux	11
Traitements	12
Saisie	12
Validation du brouillard.....	14
Intégration des écritures.....	15
Mise à jour des écritures	16
Consultations.....	16
Déclaration de TVA	17
Annexe - Editions	17
Préparation de la déclaration.....	17
Justificatif de soldes de TVA.....	20

À propos de ce manuel

L'objet de ce développement est de pouvoir gérer un pourcentage de récupération de la TVA sur achats, de manière à ce que le programme de validation du brouillard réintègre le montant de TVA non récupérable dans le montant Hors Taxe.

Le pourcentage de récupération peut être

- associé directement au code de TVA s'il est unique ou
- donné au moyen d'un code de déduction renseigné à la saisie des écritures s'il est lié à la nature de l'achat

La décision de gérer les prorata de TVA est paramétrable par société.

Public concerné

Utilisateurs d'Anael finance WS

Périmètre du document

Version V4R5 minimum

Pré-requis

N/A

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Septembre 2013	Brigitte Quevedo	Création

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/inforxtreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Généralités

Du fait de leur activité, certaines sociétés ne sont pas autorisées à récupérer intégralement la TVA déductible. La décision de gérer ou pas la récupération partielle de la TVA est donc paramétrable par société.

Cette fonctionnalité permet calculer la part de TVA non déductible et de la réintégrer au montant Hors taxe de la facture (au prorata des montants HT).

La saisie des écritures est inchangée (sauf saisie d'un code déduction) et c'est le programme de validation du brouillard qui réintègre le montant de TVA non récupérable dans le montant Hors taxe pour alimenter correctement les historiques comptables (FMJOR, FMHISTORGENE, ...).

Le pourcentage de récupération peut être

- unique par société : il doit être renseigné dans le code taux de TVA ou
- différent selon la nature des achats : au moyen d'un code de déduction partielle de la TVA saisi sur la ligne d'écriture (en plus du code de TVA). Le pourcentage de récupération est donné dans le code de déduction de TVA et prime sur celui du code taux de TVA.

La mise en œuvre de cette fonctionnalité dans Anael est décrite dans les paragraphes suivants de ce document.

Paramétrage

Société

Dans les paramètres généraux de la société, cocher la case « Déduction partielle de la TVA » pour activer la fonctionnalité.

The screenshot shows a software interface with several tabs: 'Société', 'Paramètres généraux', 'Paramètres analytiques', 'Coordonnées', 'Classes de comptes', and 'Formats'. The 'Paramètres généraux' tab is active. It contains a list of checkboxes for various settings. The checkbox for 'Déduction partielle de la tva' is checked and highlighted with a red rectangular box. Other visible options include 'Autoriser les montants négatifs en saisie des écritures', 'Gérer la TVA sur encaissement client', 'Gérer la TVA sur encaissement fournisseur', 'Lettrage équilibré en devise', 'Lettrage équilibré par établissement', 'Lettrage à la saisie : rupture sur flux', 'Lettrage à la saisie : rupture sur centre', 'Suivi Interco : Report stat1 Tiers dans flux', 'Code Stat Hors Groupe', 'Numérotation automatique des abonnements', 'Autoriser les règlements partiels et les acomptes dans les règlements tiers', 'Gestion des écritures réciproques', 'Emission d'écritures réciproques', 'Réception d'écritures réciproques', and 'Fichier des factures d'immo'.

Code et Taux de TVA

Dans les codes taux, cocher la case « Contrôle de TVA » pour activer tous les contrôles à la saisie.

Dans les taux par code de TVA, la zone « Récupération partielle » est accessible dans les sociétés gérant la déduction partielle, y renseigner le taux de récupération partielle.

Par exemple 60,250 pour une récupération de 60,25% de TVA et donc une réintégration de 39.75% de la TVA saisie.

Taux de TVA		Gestion	
Société		CLCS	
TVA		N	
Date de validité du taux		01/01/2011	
Taux de TVA			19,600
Récupération partielle			0.000

Codes déduction partielle de TVA

Créer (sur 3 car.) autant de codes déduction partielle qu'il existe de taux de récupération.

Fiche codes déduction partielle de TVA			
Code déduct TVA	Libellé long	Libellé court	
0	rien	0%	
100	Récupération total	100%	
32	Récup sur mat A	MatA.Coe@	
50	soixante pour cent	recup 50%	
C20	20% avec coeff	20% avec coeff	

TVA		Gestion	
Société		CLCS	
Codes déduction partielle de TVA		32	
Libellé long		Récup sur mat A Tax 9	
Libellé court		MatA Tax 9	

Rappel :

Le décret n 2007-566 du 16 avril 2007 a procédé à la refonte des règles de déduction de la TVA, en vigueur à partir du 1er janvier 2008, et traitées par les articles 205 à 210 de l'annexe II au Code général des impôts (CGI). L'instruction 3 D-1-07 du 9 mai 2007 en précise l'application.

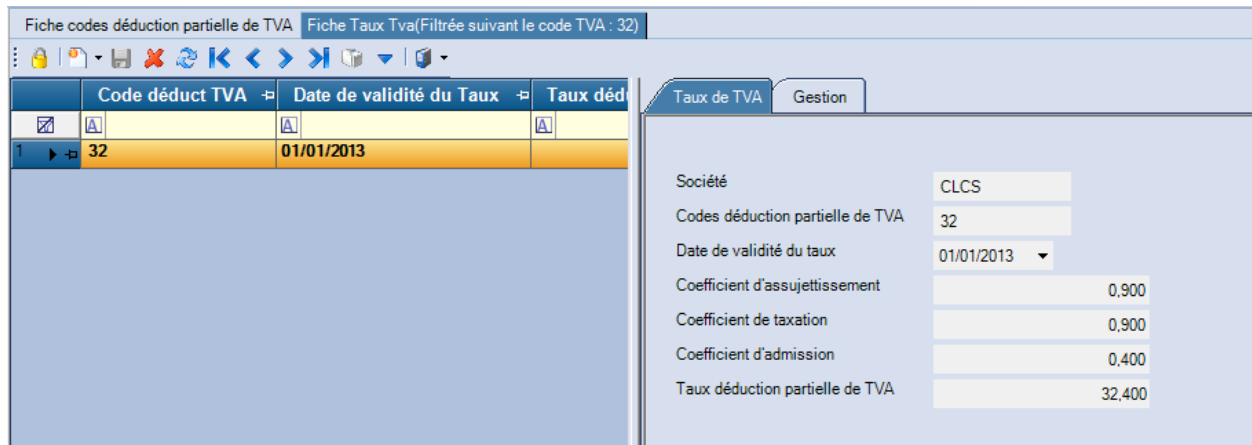
A partir du 1er janvier 2008, le droit à déduction se centre sur les opérations économiques, et est désormais relatif à chaque bien ou service, auquel est affecté un « coefficient de déduction », calculé en fonction :

- de son degré d'utilisation pour des opérations ouvrant droit à déduction
- de restrictions éventuelles prévues par la loi ou le règlement

Le Coefficient de déduction = Coeff. d'assujettissement x Coeff. de taxation x Coeff. d'admission

Pour répondre au décret n° 2007-566 du 16 avril 2007 détaillant les modalités de déduction, il est d'enregistrer des taux de récupération partielle au moyen de ces différents (avec contrôle du taux).

Bouton « % »



Lignes de guide

La gestion et les contrôles de TVA en saisie ne dépendent pas des guides de saisie mais découlent du paramétrage de plusieurs éléments (journaux, CG, racine de comptes, ...). Il en est de même pour la gestion de la TVA partielle, cependant, la case à cocher

- « code récupération partielle obligatoire »

sur les lignes de guide permet d'**imposer** la saisie d'un code déduction (sinon, il est facultatif). Si la case est cochée sur une ligne HT, elle doit l'être également sur la ligne de TVA correspondante. En effet, le code déduction devient un complément du code TVA, les contrôles de base HT et de montant de TVA seront faits sur le couple 'code taux de TVA et code taux de déduction partielle'.

Ligne de guide	Valeurs autorisées	Gestion
	<input type="checkbox"/> Sens obligatoire	
	<input checked="" type="checkbox"/> Ligne obligatoire	
	<input checked="" type="checkbox"/> Ligne répétitive	
Lettrage	<input type="checkbox"/> Moyen de paiement <input type="checkbox"/> Moyen de paiement obligatoire <input type="checkbox"/> Echéance <input type="checkbox"/> Echéance obligatoire <input type="checkbox"/> BAP modifiable <input type="checkbox"/> Evénement <input type="checkbox"/> Numéro de chèque <input type="checkbox"/> Numéro de chèque obligatoire <input type="checkbox"/> Référence document modifiable <input type="checkbox"/> Centre sur ligne tiers <input type="checkbox"/> Quantité <input type="checkbox"/> Valorisation des quantités <input type="checkbox"/> Etablissement	<input type="checkbox"/> Code flux <input type="checkbox"/> Date de valeur <input type="checkbox"/> Multi-échéance <input type="checkbox"/> Libellé complémentaire <input type="checkbox"/> Tiers payeur <input type="checkbox"/> Tiers payeur obligatoire <input type="checkbox"/> Tiers livré <input type="checkbox"/> Tiers livré obligatoire <input checked="" type="checkbox"/> Code récup. TVA obligatoire

Les journaux

Le type du journal est essentiel dans cette fonctionnalité.

Le journal doit être de type « A » = achats pour gérer la récupération partielle de la TVA.

Un code taux de TVA possédant un pourcentage de récupération peut être utilisé dans des journaux de différents types mais le recalcul de la TVA ne sera effectué que dans les journaux de type « A ».

Traitements

Saisie

La facture d'achat doit être saisie telle qu'elle se présente, avec les montants TTC, HT et TVA y figurant, et c'est le programme de validation du brouillard qui réintègre dans le montant HT le montant non récupérable qu'il déduit de la ligne TVA.

Lorsque le pourcentage de récupération à appliquer est paramétré dans le taux de TVA, la saisie des écritures et les contrôles de TVA dans la pièce (bases de TVA et des montants de TVA par **régime/taux**) sont inchangés.

Lorsque le pourcentage de récupération à appliquer est paramétré dans le code récupération partielle de TVA, ce code doit être saisi sur les lignes HT et TVA (lignes avec un code taux de TVA) et les contrôles de base et de montant de TVA sont effectués par **régime/taux/code déduction** de TVA.

Pourcentage de récupération dans le code taux de TVA

The screenshot displays a 'Fiche de saisie des écritures' (Journal Entry Form) in a software application. The form is set to 'Débit' (Debit) mode. The main entry is for 'ACHATS MATIERES' (Materials Purchases) with a general account number of 601000. The debit amount is 2000.00, and the credit amount is 2000.000. The VAT code is 'TVA 19.6% CLCS' (Régime de TVA Débit), and the partial VAT deduction rate is set to 60.00%. The currency is EUR and the exchange rate is 1.000000000.

Below the form, there are three tables showing the breakdown of the entry:

N° Doc	N° L	Compte g	Libellé	Débit	Credit	Auxili	Tiers	Référence document	Moye	Date échéance
201309171229040000	1	401110	CMP gas de d al	0.00	2 392.00	F	100	Ded Taux	SE	30/10/2013
201309171229040000	2	601000	Ded Taux ACHA	2 000.00	0.00			Ded Taux		

Etablissee	N° a	Centre im	Nature	Chapit	Débit	Credit	Quantité	U.O	N° Ligne	N° Ligne Ana	N° Doc
0001	0	CI100	601000	60	1 000.00	0.00	0.000		2	1	20130917122904
0001	0	CI100	601000	60	1 000.00	0.00	0.000		2	2	20130917122904

N° Doc	N° L	Compte g	Libellé	Débit	Credit	Auxili	Tiers	Référence document	Moye	Date échéance
201309171229040000	3	445610	TVA DED 19.6	392.00	0.00			Ded Taux		

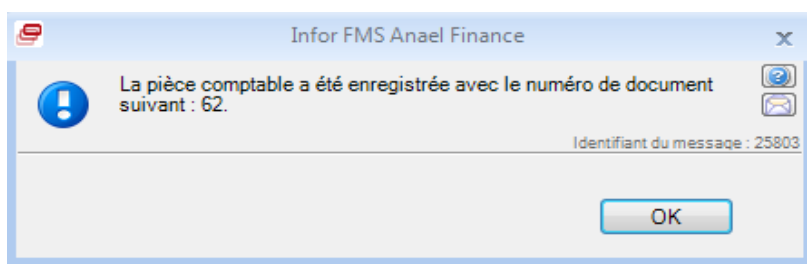
At the bottom of the interface, there is a status bar showing 'FMRESERVE 3 Enregistrement(s) 3 Enregistrement(s) affiché(s) 0.00'.

- Saisir le code taux de TVA et le régime → le taux de déduction partielle est automatiquement alimenté pour information (non modifiable)
 - Sur les lignes HT et TVA (CG 60100 et 445610 dans l'exemple)
- Valider la pièce. La pièce est générée telle qu'elle est saisie dans le brouillard FMBROUILLARD.

Pourcentage de récupération dans le code déduction partielle de TVA

N° Doc	N° L	Compte g	Libellé	Débit	Credit	Auxili	Tiers	Référence document	Moye	Date échéance																																				
201309171403150000	1	401110	CMP pay de dé ai	0,00	2 392,00	F	100		SE	30/10/2013																																				
201309171403150000	2	601000	Code Ded ACHATS MATIERES	2 000,00	0,00																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Etablissement</th> <th>N° g</th> <th>Centre im</th> <th>Nature</th> <th>Chapit</th> <th>Débit</th> <th>Credit</th> <th>Quantité</th> <th>U.O</th> <th>N° Ligne</th> <th>N° Ligne Ana</th> <th>N° Doc</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0001</td> <td>0</td> <td>CD000</td> <td>601000</td> <td>60</td> <td>1 000,00</td> <td>0,00</td> <td>0,000</td> <td></td> <td>2</td> <td>1</td> <td>20130917140315</td> </tr> <tr> <td>0001</td> <td>0</td> <td>CD050</td> <td>601000</td> <td>60</td> <td>1 000,00</td> <td>0,00</td> <td>0,000</td> <td></td> <td>2</td> <td>2</td> <td>20130917140315</td> </tr> </tbody> </table>											Etablissement	N° g	Centre im	Nature	Chapit	Débit	Credit	Quantité	U.O	N° Ligne	N° Ligne Ana	N° Doc	0001	0	CD000	601000	60	1 000,00	0,00	0,000		2	1	20130917140315	0001	0	CD050	601000	60	1 000,00	0,00	0,000		2	2	20130917140315
Etablissement	N° g	Centre im	Nature	Chapit	Débit	Credit	Quantité	U.O	N° Ligne	N° Ligne Ana	N° Doc																																			
0001	0	CD000	601000	60	1 000,00	0,00	0,000		2	1	20130917140315																																			
0001	0	CD050	601000	60	1 000,00	0,00	0,000		2	2	20130917140315																																			
201309171403150000	3	445610	Code Ded TVA D	392,00	0,00																																									

- Saisir le code taux de TVA, le régime et le code déduction partielle de TVA → le taux de déduction partielle est automatiquement alimenté pour information (non modifiable). Si le % de récupération est renseigné dans le taux de TVA, il est écrasé par celui du code taux de TVA
 - Sur les lignes HT et TVA (CG 60100 et 445610 dans l'exemple)
- Valider la pièce, elle est générée telle qu'elle est saisie dans le brouillard FMBROUILLARD.



Validation du brouillard

Etablissement	Journal	Espece	Partiale	N° d'enregistrement	Date comptable	Type de pièce	Type d'écriture	Devise	Cours devise	N° interne
0007	ABQ	2013	201305	81	13/09/2013	FAC	C	EUR	1	201309171407200000
0007	ABQ	2013	201305	82	13/09/2013	FAC	C	EUR	1	20130917140720

En présence d'un pourcentage de récupération partielle, le programme calcule la TVA réellement déductible et réintègre le montant de TVA non déductible dans les lignes HT.

Le principe est le suivant en présence d'un pourcentage de récupération sur la pièce :

- Sur les CG de racine de compte TVA, application du % de récupération pour ne conserver que ce montant sur la ligne de TVA,
- la différence entre le montant d'origine de la ligne et le nouveau montant est réintégrée dans le montant HT correspondant

Sur les CG hors taxe, la réintégration est faite

- en rupture sur code TVA, code déduction, % de récupération, régime de TVA
- sur les comptes de HT au prorata des montant HT si plusieurs lignes (lignes avec CG autres que TVA ayant les mêmes taux, code déduction, % de récupération et régime)
- avec gestion de l'arrondi

Par « code TVA, code déduction, % de récupération, régime de TVA » le total (HT + TVA) est identique avant et après ré intégration de la TVA.

Affichage de la pièce dans le journal ABQ

N° d'enregistrement	Journal	Compte gâ	Débit	Crédit	Tiers	Date éché	Payer	N° Interne	N° S	Ligne	Moyen
			Somme = 39	Somme = 29							
N° d'enregistrement : 81 (4 items) Somme = 23 Somme = 11											
N° d'enregistrement : 82 (4 items) Somme = 43 Somme = 23											
N° d'enregistrement : 83 (4 items) Somme = 21 Somme = 11											
N° d'enregistrement : 84 (4 items) Somme = 17 Somme = 95											
N° d'enregistrement : 85 (5 items) Somme = 46 Somme = 23											
N° d'enregistrement : 86 (5 items) Somme = 45 Somme = 23											
N° d'enregistrement : 87 (5 items) Somme = 46 Somme = 23											
			Somme = 46	Somme = 23							
ABQ	401110		2 392,00	100	30/10/2013	1000		201309171407200000	1	0	SE
ABQ	601000		2 264,99					201309171407200000	2	0	
ABQ	601000		1 132,50					201309171407200000	2	1	
ABQ	601000		1 132,49					201309171407200000	2	2	
ABQ	445610		127,01	100				201309171407200000	3	0	
N° d'enregistrement : 83 (4 items) Somme = 46 Somme = 23											
N° d'enregistrement : 84 (7 items) Somme = 97 Somme = 50											
N° d'enregistrement : 85 (4 items) Somme = 22 Somme = 11											
N° d'enregistrement : 87 (7 items) Somme = 68 Somme = 35											

Les montants HT et TVA saisis ont été modifiés par la validation du brouillard.

Consultation de la pièce enregistrée sous le n° 62

Jour	Pério	N° d'entr	Date	Compte	TVA	Code ded	Taux ded	Ans	Debit	Credit	Libelle	Au	Tax	Date ech	Moyen de pai
									0,00	2.392,00	C.M.P. gén. général	F	100	30/09/2013	SE
									2.264,99		Code Ded ACHA				
									1.132,50		Code Ded ACHA				
									1.132,49		Code Ded ACHA				
									127,01		Code Ded TVA D	F	100		

Les informations de TVA saisies figurent dans la pièce :

- le code taux de TVA (4)
- le code déduction partielle (32)
- le pourcentage de déduction partielle (32,4%)

Re-calcul des montants en rupture sur le code taux et sur le taux de récupération :

Montant de TVA récupérable = $392,00 \times 32,40\% = 127,01$ (montant saisi * taux de récupération)

TVA à réintégrer = $392,00 - 127,01 = 264,99$

Nouveau montant HT = $2000 + 264,99 = 2264,99$

Ligne ana 1 → $1000/2000 \times 2264,99 = 1132,50$

Ligne ana 2 → $1000/2000 \times 2264,99 = 1132,50$ arrondi à 1132,49 (dernière ligne)

Intégration des écritures

Même principe que la saisie des écritures.

Les contrôles lignes et pièce sont identiques à ceux de la saisie des écritures, les codes déduction partielle et pourcentage de récupération ne peuvent être renseignés que dans des journaux d'achat et sur des lignes nécessitant un code taux de TVA uniquement.

Dans les journaux de type Achat d'une société gérant la déduction partielle de la TVA :

- le code déduction partielle peut être à blanc ou présent sur la ligne
 - s'il est à blanc, il ne sera jamais alimenté automatiquement par le programme d'intégration
- le % de récupération peut être à blanc ou présent sur la ligne. S'il est à blanc, il peut être alimenté automatiquement
 - avec le pourcentage défini dans le code déduction présent dans la ligne ou à défaut
 - avec le pourcentage défini dans le taux de TVA (si le code taux de TVA est présent ou alimenté automatiquement)
- le pourcentage est contrôlé par rapport à la table des codes déduction partielle ou à la table des taux de TVA. S'il est différent du paramétrage, un message d'erreur est édité.

Mise à jour des écritures

Si la société gère la récupération partielle de la TVA, les codes 'pourcentage de récupération' et 'code déduction partielle de la TVA' sont accessibles en mise à jour des lignes

- des journaux de type 'Achat'
- avec des CG de racine de compte 'TVA déductible ' ou des CG assujettis à tva

Consultations

Les colonnes

- code déduction partielle de la TVA
- Pourcentage (taux) de déduction partielle de TVA

Sont ajoutés dans les tableurs de consultation contenant déjà le code TVA, soit

- Les pièces comptables
- les comptes généraux

Exemple de consultation d'un compte général

Comp n°	Debit	Credit	Période	Ann	N°/mois	Date	Libellé facture	TVA	Code	Taux rébat TVA	Balance
445610	127,81	0,00	201308	2013	02	15/08/2013	TVA DED de 19,6	4	02		127,81
445610	24,01	207,00	201308	2013	04	15/08/2013	TVA DED de 19,6	4	03		103,80
445610	73,40	207,00	201308	2013	06	15/08/2013	TVA DED de 19,6	4	10		130,40
445610	30,20	207,00	201308	2013	07	16/08/2013	TVA DED de 19,6	4	04		170,60
445610	162,20	207,00	201308	2013	02	16/08/2013	CGP - par le client	4			108,40
445610	98,00	207,00	201308	2013	03	16/08/2013	CGP - par le client	4			108,40
445610	150,00	207,00	201308	2013	04	16/08/2013	CGP - par le client	4			108,40
445610	127,20	207,00	201308	2013	05	17/08/2013	CGP - par le client	4	02		108,40
445610	230,20	207,00	201308	2013	01	17/08/2013	TVA DED de 19,6	4			338,00
445610	127,20	207,00	201308	2013	02	17/08/2013	CGP - par le client	4	02		108,40
445610	130,40	207,00	201308	2013	06	18/08/2013	TVA DED de 19,6	4			168,00
445610	81,50	207,00	201308	2013	07	18/08/2013	TVA DED de 19,6	4	02		128,00
445610	230,20	207,00	201308	2013	07	18/08/2013	TVA DED de 19,6	4	03		168,00
445610	430,30	207,00	201308	2013	08	19/08/2013	TVA DED de 19,6	4			168,00
445610	741,20	207,00	201308	2013	09	19/08/2013	TVA DED de 19,6	11	03		168,00

Déclaration de TVA

La gestion des prorata de récupération ne change pas les règles de déclaration, c'est toujours les montants de TVA et leur base (la base de TVA est inchangée) qui sont pris en compte dans la déclaration.

Les états justificatifs de la déclaration peuvent être présentés par

- Code taux et compte : avec saut de page sur le code taux
- Compte et code taux : avec saut de page sur le code taux

Désormais, le pourcentage de récupération et le code déduction partielle de TVA (CDP) sont édités sur la même ligne que le code taux de TVA.

Par code taux, la rupture est donc par code taux de TVA + % de récupération + CDP et le saut de page est effectué sur le code taux uniquement.

Le pourcentage de récupération partielle et le code déduction partielle sont pris sur l'écriture comptable (et pas dans les tables de paramétrage).

Les états de centralisation de la déclaration de TVA ne sont pas modifiés, seulement un sous total par pourcentage de récupération et par code de déduction partielle est ajouté à l'intérieur des codes taux de TVA (voir exemples en annexe).

Annexe - Editions

Préparation de la déclaration

Préparation de la déclaration de TVA Le 23/09/2013 à 12:04:37

INFOR Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

Date de dernière déclaration : 30/04/2013 Période : 201304

Etablissement
Périmètre

Date d'arrêt : 20/09/2013

Période d'arrêt : 201309 Septembre 2013

Tri édition de la déclaration : Code taux TVA / Compte

Rupture par établissement :

Edition définitive :

Date de comptabilisation : 20/09/2013

Journal de comptabilisation : ODB

Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS) USRégistre : 80U Date 23/09/2013 à 12:04:37

INFOR TVA déductible sur débits N° XXXXXXXX

Dernière déclaration définitive au 30/04/2013 Période 201304

Etablissement : 0001 SIEGE_Gardes Monnaie société

Code Taux : 4 Tx 10.0%

Compte	Date sortie	Jal	Période	Date comptable	N° Enregistrement	Référence document	Libellé écriture	Base de TVA	Montant de TVA
445010	15/09/2013	ABQ	201309	15/09/2013	57	DOLBELL	CMP jeu de à alcoolé	- 311.00	- 41.30
445010	15/09/2013	ABQ	201309	15/09/2013	53	il ba	CMP jeu de à alcoolé	- 1,500.00	- 190.00
445010	15/09/2013	ABQ	201309	15/09/2013	58	guide obi	CMP jeu de à alcoolé	- 354.00	- 167.30
445010	15/09/2013	ABQ	201309	15/09/2013	52	pro of	CMP jeu de à alcoolé	- 2,500.00	- 362.00
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	56	probatch	CMP jeu de à alcoolé	- 654.00	- 126.15
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	54	mr	CMP jeu de à alcoolé	- 800.00	- 156.80
Total Code Taux 4 Tx 10.0%								- 5,519.00	- 1,081.72
Code Taux 4 Tx 10.0% - 00.000%									
445010	17/09/2013	ABQ	201309	17/09/2013	61	Dec Taux	TVA DED fra 10.0	- 2,000.00	- 236.20
Total Code Taux 4 Tx 10.0% - 00.000%								- 2,000.00	- 236.20
Code Taux 4 Tx 10.0% - 00.000%									
445010	17/09/2013	ABQ	201309	17/09/2013	59	DED Tx	TVA DED fra 10.0	- 1,500.00	- 59.07
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	60	TVAg	TVA DED fra 10.0	- 1,500.00	- 130.87
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	66	DF1	seul le taux	- 2,000.00	- 261.33
445010	19/09/2013	ABQ	201309	19/09/2013	74	tests	TVA DED fra 10.0	- 3,333.33	- 430.55
Total Code Taux 4 Tx 10.0% - 00.000%								- 7,333.33	- 885.62
Code Taux 4 Tx 10.0%-DPT - 32 - 32.400%									
445010	15/09/2013	ABQ	201309	15/09/2013	63	aaa	TVA DED fra 10.0	- 2,000.00	- 127.01
445010	15/09/2013	ABQ	201309	15/09/2013	64	g	TVA DED fra 10.0	- 311.00	- 13.40
445010	17/09/2013	ABQ	201309	17/09/2013	62		Code DED TVA DED fra 10.0	- 2,500.00	- 127.01
445010	17/09/2013	ABQ	201309	17/09/2013	60	code deduct	CODE DED ACHATS MATIERES	- 1,000.00	- 127.01
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	67	Pop	TVA DED fra 10.0	- 1,000.00	- 63.50
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	65	mult	TVA DED fra 10.0	- 1,500.00	- 63.50
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	69	DF2	CMP jeu de à alcoolé	- 2,500.00	- 127.01
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	70	df3	CMP jeu de à alcoolé	- 1,000.00	- 63.50
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	71	df5	Intention code deduct	- 2,000.00	- 127.01
Total Code Taux 4 Tx 10.0%-DPT - 32 - 32.400%								- 12,211.00	- 836.95
Code Taux 4 Tx 10.0%-DPT - 80 - 20.000%									
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	61	prorata	TVA DED fra 10.0	- 1,000.00	- 39.20
Total Code Taux 4 Tx 10.0%-DPT - 80 - 20.000%								- 1,000.00	- 39.20
Code Taux 4 Tx 10.0%-DPT - 80 - 60.000%									
445010	15/09/2013	ABQ	201309	15/09/2013	64	g	TVA DED fra 10.0	- 311.00	- 34.81
445010	18/09/2013	ABQ	201309	18/09/2013	67	Pop	TVA DED fra 10.0	- 2,000.00	- 236.20

Page 2

Centralisation

Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

INFOR™

Utilisateur : BQJ Date : 23/09/2013 à 12:04:40


Centralisation de la déclaration de TVA
Dernière déclaration définitive au 30/04/2013 Période : 201204

Établissement	DOBT	SIÈGE_Garçons						Monnaie société
	Régime	Code Taux	Taux	Compte	Devise	Base de TVA	Montant de TVA	
	débit	3	T> 20%	445010	EUR	- 10,010.00	- 667.27	
			Total 3			- 10,010.00	- 667.27	
	débit	4	T> 19.5%	445010	EUR	- 35,274.33	- 3,926.69	
			Total 4			- 35,274.33	- 3,926.69	
	débit	6	20%	445010	EUR	- 1,500.12	- 180.01	
			Total 6			- 1,500.12	- 180.01	
	débit	N	Taux normal	445010	EUR	- 11,321.11	- 1,723.36	
			Total N			- 11,321.11	- 1,723.36	
Total TVA déductible								- 6,499.33
	débit	4	T> 19.5%	445719	EUR	5,265.88	1,032.12	
			Total 4			5,265.88	1,032.12	
Total TVA collectée								1,032.12
TVA à décaisser								- 5,467.21

Page 1

Justificatif de soldes de TVA

Justificatif des soldes de TVA Le 23/09/2013 à 11:59:33



Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

Date de dernière déclaration : 30/04/2013 Période : 201304

Etablissement : 0001 SIEGE _ Garches

Périmètre :

Rupture par établissement :

Période d'arrêté : 201309 Septembre 2013

INFOR™		Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)		Etablissement : 0001		Date : 23/09/2013 à 11:59:33						
Justificatif des soldes de TVA		Dernière déclaration définitive au		Période 201304		Monnaie société						
Compte	Date écriture	Date comptable	Période	Jal	N° Enreg.	Réf Document	Letrage	Date Ech.	Livré écriture	Base de TVA	Montant de TVA	
445623	TVA déd. à décl 19%											
4 Tx 19,6%												
TOTAL CODE TAUX 4 Tx 19,6%										- 4.866,08	- 156,86	
TOTAL COMPTE : 445623											- 4.866,08	- 156,86
445700	TVA Coll à décl 18,8											
1 Tx test 10%												
13/06/2013	13/06/2013	201306	00	GL						- 1.363,64	- 136,36	
13/06/2013	13/06/2013	201306	00	GGC						484,05	48,40	
13/06/2013	13/06/2013	201306	00	GLL	GU					- 1.090,91	- 109,09	
14/06/2013	14/06/2013	201306	00	DD	DD					802,00	80,20	
14/06/2013	14/06/2013	201306	00	FF	FF					4.545,45	454,55	
14/06/2013	14/06/2013	201306	00	BB	BB					10,91	1,09	
14/06/2013	14/06/2013	201306	00	FF	#					5.141,82	514,18	
TOTAL CODE TAUX 1 Tx test 10%										8.353,63	833,37	
TOTAL COMPTE : 445700											8.353,63	833,37
445705	TVA Coll à justif 19											
1 Tx test 10%												
31/01/2013	31/01/2013	201301	RAV	J				1212	31/01/2013	CELINE ANG CO	- 106,00	- 10,60
31/01/2013	31/01/2013	201301	RAV	J	498			80702814	31/01/2013	CELINE ANG CO	436,36	43,64
18/04/2013	18/04/2013	201304	00	GL						- 5.141,82	- 514,18	
17/04/2013	17/04/2013	201304	00	GL						- 414,55	- 41,45	
18/04/2013	18/04/2013	201304	00	GL						- 54,54	- 5,45	
28/04/2013	28/04/2013	201304	00	GL						- 90,91	- 9,09	
13/06/2013	13/06/2013	201306	00	GGC						484,05	48,40	
13/06/2013	13/06/2013	201306	00	GL						1.363,64	136,36	
13/06/2013	13/06/2013	201306	00	GLL	GU					1.090,91	109,09	
14/06/2013	14/06/2013	201306	00	DD	DD					802,00	80,20	
14/06/2013	14/06/2013	201306	00	FF	FF					4.545,45	454,55	
14/06/2013	14/06/2013	201306	00	BB	BB					10,91	1,09	
14/06/2013	14/06/2013	201306	00	FF	#					5.141,82	514,18	
18/04/2013	18/04/2013	201304	00	GL						- 90,91	- 9,09	
TOTAL CODE TAUX 1 Tx test 10%										- 13,860,48	- 1.380,03	
4 Tx 19,6%												
31/01/2013	31/01/2013	201301	413	RLV01304	RLV01304	RLV01304	31/01/2013	RLV01304	Traite base	- 1.190,00	- 119,00	
31/01/2013	31/01/2013	201301	413	RLV01306	RLV01306	RLV01306	31/01/2013	RLV01306	Traite base	- 117,00	- 11,70	
31/01/2013	31/01/2013	201301	413	RLV01308	RLV01308	RLV01308	31/01/2013	RLV01308	Traite base	- 238,00	- 23,80	